Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 524

Artikel: Société : politique de la jeunesse : besoin ou alibi
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016710

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ

Politique de la jeunesse : besoin ou alibi

Le Cartel suisse des associations de jeunesse regroupe 60 mouvements qui comptent un total de 550.000 membres environ. C'est donc une organisation sérieuse et de poids qui s'adresse maintenant aux autorités et à l'opinion publique pour réclamer une politique de la jeunesse, promise depuis 68 et toujours différée. Sa prise de position sur la revision de la Constitution fédérale est ainsi accompagnée de propositions concrètes pour l'encouragement des activités de jeunesse, qui portent notamment sur la formation et le soutien des animateurs et sur les moyens financiers nécessaires. Aurons-nous donc, après celle de la défense nationale, de l'énergie et des transports, une conception globale de la jeunesse ?

La jeunesse est l'avenir du peuple. Admettons cette affirmation, caractéristique d'une société dans laquelle l'avenir dévore le présent. Mais cette jeunesse, qui inquiète et effraie autant qu'elle séduit, comment l'appréhender, comment la rejoindre ?

Au contact des jeunes, bien des propositions s'envolent, bien des difficultés surgissent, qui ne sont pas mineures.

AUTONOMIE ET INSTITUTION

Un exemple parmi d'autres, les centres de loisirs à Genève. Ils font l'objet d'une étude du service de la recherche sociologique sous le titre "De l'aventure à l'institution". De fait, après vingt ans de recherches, de tensions, voire de crises, on a abouti à la mise sur pied d'un cadre juridique et administratif. L'institution fonctionne, puisque les centres font moins parler d'eux. Mais pour qui et pour quoi fonctionnent-ils ? De cette étude, retenons deux conclusions.

La première concerne l'espace d'autonomie que voulaient créer les pionniers du mouvement. A l'usage cet espace s'est révélé singulièrement fragile et voué à l'éphémère. Entre l'école et la famille, sa seule garantie reposait sur la volonté des animateurs et la participation des usagers. C'était peu pour vivre une autogestion. Dans la durée, toute confrontation entre ces espaces et les pouvoirs publics ne pouvait que tourner à la confusion des premiers.

La situation actuelle prouve que la formation des animateurs ne suffit pas à faire vivre un centre. La participation réelle des usagers est indispensable. Les conseils d'animation ouverts à tous, comme il en existe dans quelques centres, sont un minimum nécessaire, si l'on ne veut pas que l'institution ne soit qu'un cadre vide, étranger à ses destinataires.

Le Cartel suisse des associations de jeunesse, tel qu'il se présente lui-même, en chiffres (statistiques de mai 1976) :

4 organisations de jeunesse syndicale	*69 500*
17 mouvements confessionnels	*105 151*
3 organisations scoutes	*58 437*
3 jeunesses de partis	*2 000*
4 fédérations sportives	*82 682*
4 associations d'étudiants	*48 199*
3 organisations d'abstinents	*2 350*
5 associations pour la paix et le développement	*1 520*
4 organisations d'échanges internationaux	*72 335*
4 centres régionaux de jeunesse	*84 750*
9 organisations diverses	*17 293*
Total (60 organisations)	*544 217*

Deuxième constatation. Les problèmes posés au départ demeurent toujours actuels. Les centres de loisirs sont-ils des lieux d'accueil pour les jeunes en danger de délinquance ou des lieux d'animation culturelle et populaire pour tous les âges ? Un espace de liberté, géré par ses usagers ou un service inséré dans un système social, administré par la commune ou le canton ? Où situer l'animateur, ses responsabilités, son statut ?

Ces questions sont d'autant plus importantes que la jeunesse souffre de l'affaiblissement des institutions qui, jusqu'il y a vint ou trente ans, l'aidaient à pénétrer dans le monde adulte. Dans les crises qui ont secoué les centres genevois, les partis politiques ont été des relais privilégiés entre la "base" et les pouvoirs publics. Ils ont de ce fait contribué à ce que les crises et leurs réponses s'institutionnalisent. Mais si la tension a baissé, il n'est pas certain que le dialogue, quel que soit le dévouement des animateurs, se soit amélioré entre jeunes et adultes, centres et administration.

Une politique de la jeunesse est-elle souhaitable ? A-t-elle un sens ? Ne va-t-elle pas aggraver encore les difficultés de passage du monde des "jeunes" à celui des adultes ? Certes, il n'est pas question de nier l'évidence : la jeunesse est devenue une entité économique et culturelle. Lui faut-il encore une consécration politique, et celle-là ?

Cette manière de découper les problèmes (énergie, transports) et la population (jeunes, vieux) n'est-elle pas une solution commode pour gérer les conflits, pour éviter les tensions ? Et pour faire ainsi l'économie de remises en cause plus fondamentales.

Si les jeunes ont des réticences face au monde du travail, ce sont d'abord les conditions et le sens de l'activité productive qu'il faut réexaminer. De même pour la formation et les loisirs, les jeunes ne sont qu'un révélateur particulièrement sensible des problèmes qui touchent toutes les classes d'âge. Et si les jeunes ont des problèmes à eux, ils ont besoin de les confronter à ceux des adultes. Pour le bien, du reste, de ces derniers aussi.